



Séance publique du congrès de la Nouvelle-Calédonie  
Jeudi 27 juin 2019

### Explication de vote

#### CA 2018

Le Compte Administratif 2018 permet de mesurer l'énorme travail accompli tout au long de la mandature pour assainir les finances de la Nouvelle-Calédonie.

Dès 2012, la Chambre Territoriale des Comptes avait en effet alerté le Congrès sur une situation réelle déficitaire, masquée par l'absence de budget propre. Nous avons mis fin à cette situation en créant trois budgets distincts en 2015. Désormais, nous nous avons une vision parfaitement claire de notre situation financière grâce au budget de reversement, au budget de répartition et au budget propre de la Nouvelle-Calédonie.

Nous avons également opéré une réduction drastique des dépenses de la Nouvelle-Calédonie et rattrapé à marche forcée les admissions en non valeurs et les provisions qui n'avaient pas été effectués par nos prédécesseurs.

Cette action a été saluée par la Chambre Territoriale des Comptes, dans son rapport de 2018 qui évoque « *une dégradation continue jusqu'en 2015 et un redressement en 2016* » (page 77 du rapport, sous-titre 2.2.1.1), en encourageant le gouvernement à maintenir sa politique de gestion rigoureuse. Tout est dit.

Dans le même temps, nous avons mis en place la CCS pour sauver les régimes sociaux menacés de cessation de paiement, mis à contribution les Établissements Publics qui en avaient les moyens et créés de nouvelles recettes sur le tabac et l'alcool. Et bien sûr, aucune de ces mesures n'a été voté par les groupes politiques d'opposition...

Ce qu'il faut retenir de ce compte administratif 2018, c'est que nos recettes ont été stabilisées autour de 44 milliards de FCFP, alors que les dépenses ont été ramenées de 45 milliards de FCFP à 37 milliards de FCFP, soit 8 milliards d'économies ;

Ce qu'il faut retenir de ce compte administratif, c'est que nous avons hérité d'un déficit de 3,9 milliards de FCFP, et que nous laissons une situation excédentaire de 4 milliards de FCFP ;

Ce qu'il faut retenir de ce compte administratif, c'est qu'il affiche un résultat excédentaire de 175 millions en 2018 contre un résultat déficitaire de 2,132 milliards en 2014, ce qui permet de disposer d'un fonds de roulement de +3,3 milliards de FCFP représentant 24 jours de fonctionnement contre un fonds de roulement de -3,7 milliards de FCFP, soit -19 jours de fonctionnement en 2014.

Evidemment, certains esprits chagrins - pour ne pas dire mal intentionnés - feront observer que notre endettement a augmenté, sans pour autant dépasser le seuil prudentiel préconisé par l'AFD. Mais avec une épargne nette négative de près de 4 milliards de FCFP laissée par nos prédécesseurs, un effet cliquet des communes de 5,3 milliards de FCFP et 2,8 milliards de FCFP versés à la CAFAT pour sauver le RUAMM, nous n'avions aucun autre choix pour continuer à soutenir l'investissement.

J'observe d'ailleurs que le taux de réalisation 2018 des investissements se situe à 85% contre 55% en 2014, soit une évolution de +30 %.

Au total, le gouvernement Germain laisse en fin de mandature une situation des comptes publics saine et transparente. Il appartiendra au nouvel exécutif d'en faire bon usage.

C'est pourquoi, notre groupe approuvera ce Compte Administratif 2018 sans aucune hésitation.